



Madame, Monsieur,

Le Centre Cyno-Logique Romand a élaboré un programme de formation destiné aux personnes souhaitant prendre en charge la garde de chiens / chats et petits animaux de compagnie (ne nécessitant pas d'autorisation de détention) jusqu'à 19 unités.

Cette formation a obtenu la reconnaissance de l'OSAV

N° d'autorisation : **15/0008**

Programme formation, conditions et inscription

Pension chiens / chats et petits animaux de compagnie

(art. 192, al. 1, let. B et c, OPAn) Pensions et refuges jusqu'à 19 unités

Nb. Heures théoriques : 42 heures

Nb. Heures pratique : 14 heures

Total : **56 heures** (sans l'examen)

Stages pratiques : 3 mois, dans des établissements tels que pension ou refuge avec formateurs reconnus par la loi.

510 heures = 60 jours de stage (soit la journée à 8h30)

Tarif :

- ❖ **Fr. 2'700.00** sans les stages (sans les tickets parking)
- ❖ L'acompte de **Fr. 700.00** doit intervenir dans les 5 jours dès réception par le participant de la confirmation. La confirmation est envoyée sous forme de facture.
- ❖ Le solde **Fr. 2'000.00** doit nous parvenir 10 jours avant la date du premier cours

En cas d'annulation se référer aux conditions générales (voir site internet)

Frais de stage : à négocier par vos soins avec les lieux de stage

Versement directement au lieu de stage au moment de la signature du contrat.

En cas d'interruption par le stagiaire, aucun remboursement ne peut être exigé.

Le nombre de jours de stage est défini par le CCLR en connaissance des acquis du participant. La décision en incombe totalement au CCLR, elle ne peut être remise en cause et aucun recours n'est possible.

Joindre copie des attestations, ou rapport de contrôle de votre pension, des expériences dans la garde d'animaux (si effectués) + curriculum + lettre motivation

Les stages ne peuvent être effectués qu'une fois l'examen théorique réussi.

Les conditions et le nombre de jour pour les stages seront remis au candidat à la délivrance de l'attestation de suivi de cours.

Horaire : 8h30 à 17h45 (ces horaires sont impérativement à respecter)

Lieux : St-Saphorin/Lavaux - Tatroz – Bex– ACM Marly – La Rama / Cugy VD

Conditions :

- ❖ Etre majeur
- ❖ Etre en possession d'une assurance Responsabilité Civile (**joindre attestation**)
- ❖ Aucune absence n'est admise
- ❖ Le candidat s'engage à respecter, la loi fédérale sur la protection des animaux (455 LPA) et l'ordonnance fédérale sur la protection des animaux (455.1 OPAn) ainsi que les règlements sur les formations du CCLR, et la philosophie du CCLR

Nom et Prénom :

Adresse :

NPA Ville :

Date de naissance :

Lieu d'origine :

N° mobile :

Mail :

Par ma signature j'accepte les conditions mentionnées sur les deux pages et confirme avoir lu les « Conditions Générales de participation aux cours et règlement des formations »

Je m'inscris à la formation :

FSIFP : Pension chiens / chats et petits animaux de compagnie

Lieu :

Date :

Signature :

A retourner par courrier à Anne-Lyse Menoud – CH. De Nantes 4 – 1615 Bossonnens

Thème général	Connaissances approfondies	Ht.	Hp.
22 août 2024 Marly La communication chez le chien	Approche scientifique de la communication sociale chez les chiens. Lecture pragmatique des postures et mimiques du chien et ses modes de communication. Les signaux d'apaisements, leurs origines, les reconnaître, les interpréter et les utiliser dans la relation avec l'animal.	4 h.	
	Dangerosité Agressions / Signes d'anxiété, de stress et de souffrance Quels sont les signaux que le chien émet pour montrer sa peur, son mal être, quels sont les signes qui annoncent une agression, comment prévenir le comportement	4 h.	
26 août 2024 St-Saphorin / Lx Anatomie et physiologie Aspects sanitaires	Anatomie Prévention des maladies infectieuses Soins à prodiguer aux animaux malades ou blessés.	8 h.	
28 août 2024 St-Saphorin / Lx Premiers secours / Chiens et Chats S	Les premiers gestes à accomplir en cas d'accident, de morsure. Pansements, immobilisation d'un membre, savoir détecter une torsion d'estomac etc.	2 h.	2 h.
28 août 2024 St-Saphorin / Lx Alimentation Chiens et Chats	Alimentation chiens / chats et des petits animaux de compagnie	4 h.	
3 septembre 2024 Marly Législation / LPA / OPan Hygiène Responsabilités, devoirs et Attribution	Exigences de détention, besoins du chien Protection des animaux, les lois (chiens/chats et petits animaux de compagnie) Manière de traiter les animaux en général Hygiène enclos et locaux Hygiène : matériel et personnes Gestion dans un chenil : Mesures de sécurité pour le personnel, aspects administratifs, transport et sécurité.	8 h.	
9 septembre 2024 Semsales Développement du comportement Chiens et Chats Maladies comportementales Chiens et Chats	Différentes phases de développement du comportement et des facteurs qui les influencent Maladies comportementales chiens Diverses pathologies comportementales, conséquences et options de traitement	8 h.	
11 septembre 2024 Chenil de BEX 8h30 à 17 h 45	Approche pratique de la prise en charge des chats et des chiens, dans le pur respect de l'animal et en toute sécurité pour l'humain comme pour l'animal.		8 h.
14 septembre 2024 Semsales	Le bien-être du chat Jeux, activités, occupations	8 h	
18 septembre 2024 Tatroz	Visite de la pension Pradog (après-midi)	4h	
19 septembre 2024	Construction, aménagement, exploitation d'une pension	4 h.	
27 octobre 2024 La Rama 9 h00 à 12 h 00	Examen théorique	3 h.	